

Lepage, Pierre Monat, Michel-Henri Brophy, Jean-Baptiste Octave-Léon Noël, section de Québec; M. Arthur Joyal, section de Montréal.

Bacheliers ès-arts.—MM. Rosario Morissetto, Nazaire Olivier, Joseph Clovis Arsenault, Patrick Dunkin, du séminaire de Québec; MM. Jos. Levassour, Louis Bacon, Lucien Gauvreau, du Collège de Sainte Anne; MM. Pierre Marchildon, François Boulay, du séminaire des Trois-Rivières; MM. Dorotée Fournier, Louis Joseph Octave Sirois, Jean-Baptiste Bélanger, Jean-Baptiste Ruest, du séminaire de Rimouski.

Bacheliers ès-lettres.—MM. Edouard Letendre, Louis-Albert Ranvoysé-Rousseau, du séminaire de Québec; M. Horace-Ernest Choquette, du séminaire de Saint-Hyacinthe; MM. Wilfrid Larose, Auguste Rocher, du Collège de l'Assomption.

Bacheliers ès sciences.—Thélosphore Simard, Jos. Adéard-Alfred Castonguay, Frs-Joseph Langlais, F. X. Alfred Roy, Jos. Ulric East, du séminaire de Québec; M. Honoré Garceau, du séminaire des Trois-Rivières; M. Antoine Langis, du séminaire de Rimouski.

Prix Morin.—1er prix, 2e année, MM. Pierre Monat, Léon Noël, *ex æquo*; 2e prix, 2e année, MM. Louis-François Lepage, Eugène Larue, *ex æquo*.

1er prix, 4e année, M. Théophile Paré; 2e prix, 4e année, M. Henri Simard.

Prix Sewell.—M. Henri Simard.

Prix Tessier.—1er Prix, M. Gilbert Miville Dechesne; 2e prix, M. Adolphe Dionne.

Médailles Lorne.—Médaille d'or, M. Gilbert Miville Dechesne; médaille d'argent, M. Arthur Ernest Mountain.

Admission à la pratique du Droit.—Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Chs François Roy fils du regretté M. Chs F. Roy, ex député du comté de Kamouraska, et M. Adolphe Dionne, fils de l'Hon. M. E. Dionne, Ministre de l'Agriculture, viennent d'être admis à la pratique d'avocat, après avoir subi un brillant examen devant le Bureau des examinateurs du Barreau de Québec. Il y a quelques semaines, M. Dionne obtenait de l'Université Laval le diplôme de *licencié en droit*, et le 2e *Prix Tessier* qui ne se donne qu'à l'élève qui a obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de terme ordinaires durant les trois années d'étude du droit. Dans le même temps M. Roy obtenait le titre de *Bachelier en droit*, qui ne se donne qu'à celui qui a subi tous les examens avec succès à la fin des trois années d'étude du droit. Nos félicitations à nos deux jeunes amis et anciens élèves du Collège de Ste Anne, avec nos meilleurs souhaits de succès dans leur nouvelle carrière comme avocats.

La colonisation sous le patronage de la Société de colonisation du Diocèse de Montréal.—Le Rév. Père Rasther écrit ce qui suit à l'un des directeurs de la société touchant son œuvre:

Je dois dire que depuis quatre ou cinq dimanches j'ai remarqué que le nombre des zéloteurs et zélatrices augmente d'une station à l'autre.

Ainsi dimanche dernier à l'Assomption nous avons distribué cent livrets de chef de dizaines. Que ces personnes mettent tant soit peu d'activité dans l'exercice de leur rôle, voilà une paroisse qui pour sa part, (sans parler de quêtes que j'ai faites moi-même), don-

nerait tous les ans la somme de \$100.00. Et cent paroisses comme cela ???

L'Assomption est la paroisse où jusqu'à ce jour nous avons onrôlé le plus grand nombre de membres de la société de colonisation.

Le zèle des principaux citoyens de l'Assomption à prendre des livrets est au-dessus de tout éloge. Dès dimanche soir plusieurs zélateurs avaient déjà rempli leurs listes et venaient en donner le montant à M. le Curé.

Les élèves du Couvent et du Collège méritent une mention honorable pour le zèle qu'ils ont montré à s'inscrire comme zélateurs. Je suis convaincu que ces élèves, après les vacances, auront tous collecté leurs billots, et qu'ils se feront une fête de témoigner par là à leurs supérieurs et à M. le Curé l'intérêt qu'ils portent à la colonisation et leur zèle pour cette grande œuvre patriotique.

Des personnes qui s'intéressent à la colonisation, et qui ne peuvent pas absolument se faire chefs de dizaine sont venues prendre des livrets qu'elles ont payés sur le champ, pour elles seules, pour s'assurer pendant dix ans le bénéfice de la messe qui se dit tous les vendredis matin à 6 hrs, dans l'église du Gesù à Montréal pour tous les membres vivants et défunts de la société de colonisation.

M. le Curé de Ste Geneviève où je suis allé le dimanche de la Trinité et où nous avons distribué 60 livrets (ce qui représente 600 associés, ou si l'on veut \$60.00) m'a déjà fait parvenir la collection de trente-sept livrets, soit \$37.

Je profite de l'occasion pour faire mes plus reconnaissants remerciements à la paroisse de Ste Geneviève; et je prie le Sacré Cœur de Jésus que cet exemple soit suivi partout.

Il y a quelques personnes qui, à part leur contribution à la collecte, m'ont fait parvenir, *par lettres anonymes*, de généreuses offrandes. Que la modestie de ces bienfaiteurs de mon œuvre me pardonne de révéler, sans pourtant les compromettre, ce que fait leur main droite à l'insu de la gauche. Celui qui lit dans le secret des cœurs rendra un jour ce qu'ils ont caché à la lumière.

CAUSERIE AGRICOLE

LES INNOVATIONS SUR UNE FERME.

Lorsqu'on trouve convenable de faire quelques innovations sur une ferme, comme par exemple introduire un instrument nouveau, le cultivateur désireux de voir réussir son projet devra lui-même le premier essayer le nouvel instrument, pour en reconnaître tout le mérite; pour cela il faut qu'il soit lui-même habile dans le maniement de cet instrument.

Par exemple, les faucheuses se généralisent aujourd'hui avec une grande rapidité. Cependant, les premières années, on les regardait avec dédain. Quelques cultivateurs intelligents ont compris les avantages considérables qu'ils retireraient par l'usage de ces instruments. En conséquence ils les ont fait essayer, ils ont réussi même à les faire fonctionner très bien, et de ce moment les faucheuses ont fait des progrès rapides.